

ACTUALITÉS

Réseau d'observation	P.1
Prévision Météorologique	P.2
Evaluation des risques	P.3
Alliacées	P.4
Apiacées	P.5
Brassicacées	P.7
Cucurbitacées	P.8
Fraisiers	P.10
Salades	P.11
Solanacées	P.13
Note Nationale Biodiversité	P.15
Fiche SORE : Bactrocera dorsalis	P.16

Accéder au site de la Surveillance Biologique du Territoire en cliquant [ici](#)

RESEAU D'OBSERVATION

• Localisation des parcelles

Pour la rédaction de ce BSV, les observations ont été réalisées dans des parcelles flottantes dans le 44 ; dans le 49, notamment à Blaison-Gohier, Grez-Neuville, Longué, Doué-en-Anjou, Saint-Barthélémy d'Anjou et Saint-Georges-sur-Loire ; dans le 72 ; dans le 53, notamment Saint-Berthevin et Grez-en-Bouère ; dans le 85 notamment à Montaigu et Challans ; dans le 86 à Bounand. Les observations ont également été effectuées dans les parcelles fixes suivantes : à Saint-Martin-de-Sanzay dans le 79 ; à Sainte-Gemme-la-Plaine dans le 85 ; à Dénezé-sous-Doué, Saumur, Villebernier et Loire-Authion dans le 49 ; à Chaumes-en-Retz, Divatte-sur-Loire, Machecoul, La Planche et Saint-Julien-de-Concelles dans le 44.

• Cultures suivies



ABONNEMENT BSV

Retrouvez le bulletin de santé du végétal sur le web...

- www.draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr
- www.pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr
- www.polleniz.fr

... ou inscrivez-vous en ligne pour être informé directement par mail de chaque nouvelle parution (formulaire en bas de page) : <https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/innovation-rd/agronomie-vegetal/surveillance-biologique-du-territoire/abonnez-vous-gratuitement-aux-bsv>

PREVISION METEOROLOGIQUE

Allonnes (49)

Date	Min (°C)	Max (°C)	Precip (mm)
jeu. 22 mai 2025	14°C	8°C / 21°C	0.3mm
ven. 23 mai 2025	14°C	7°C / 20°C	0mm
sam. 24 mai 2025	16°C	9°C / 22°C	0mm
dim. 25 mai 2025	16°C	12°C / 21°C	3.2mm
lun. 26 mai 2025	15°C	11°C / 20°C	0mm
mar. 27 mai 2025	15°C	9°C / 21°C	0mm
mer. 28 mai 2025	17°C	11°C / 21°C	0mm
jeu. 29 mai 2025	19°C	13°C / 25°C	0mm

Chemillé-Valanjou (49)

Date	Min (°C)	Max (°C)	Precip (mm)
jeu. 22 mai 2025	15°C	7°C / 21°C	0.3mm
ven. 23 mai 2025	15°C	7°C / 21°C	0mm
sam. 24 mai 2025	16°C	8°C / 22°C	0mm
dim. 25 mai 2025	16°C	12°C / 20°C	3mm
lun. 26 mai 2025	15°C	11°C / 20°C	0mm
mar. 27 mai 2025	14°C	9°C / 20°C	0mm
mer. 28 mai 2025	17°C	11°C / 21°C	0mm
jeu. 29 mai 2025	19°C	13°C / 25°C	0mm

Challans (85)

Date	Min (°C)	Max (°C)	Precip (mm)
jeu. 22 mai 2025	15°C	8°C / 20°C	0mm
ven. 23 mai 2025	15°C	10°C / 20°C	0mm
sam. 24 mai 2025	15°C	9°C / 20°C	0mm
dim. 25 mai 2025	16°C	13°C / 18°C	1.5mm
lun. 26 mai 2025	15°C	12°C / 18°C	0mm
mar. 27 mai 2025	15°C	13°C / 18°C	0mm
mer. 28 mai 2025	16°C	14°C / 19°C	0mm
jeu. 29 mai 2025	19°C	14°C / 24°C	0mm

Chaillé-les-Marais (85)

Date	Min (°C)	Max (°C)	Precip (mm)
jeu. 22 mai 2025	14°C	8°C / 21°C	0.2mm
ven. 23 mai 2025	16°C	9°C / 21°C	0mm
sam. 24 mai 2025	16°C	9°C / 21°C	0mm
dim. 25 mai 2025	16°C	13°C / 20°C	1.3mm
lun. 26 mai 2025	15°C	12°C / 19°C	0mm
mar. 27 mai 2025	15°C	10°C / 19°C	0mm
mer. 28 mai 2025	17°C	11°C / 22°C	0mm
jeu. 29 mai 2025	20°C	13°C / 27°C	0mm

St-Philbert-de-Grand-Lieu (44)

Date	Min (°C)	Max (°C)	Precip (mm)
jeu. 22 mai 2025	15°C	8°C / 20°C	0mm
ven. 23 mai 2025	15°C	9°C / 20°C	0mm
sam. 24 mai 2025	16°C	10°C / 20°C	0mm
dim. 25 mai 2025	16°C	13°C / 19°C	2.3mm
lun. 26 mai 2025	15°C	13°C / 18°C	0mm
mar. 27 mai 2025	15°C	10°C / 19°C	0mm
mer. 28 mai 2025	17°C	12°C / 21°C	0mm
jeu. 29 mai 2025	20°C	13°C / 27°C	0mm

La Planche (44)

Date	Min (°C)	Max (°C)	Precip (mm)
jeu. 22 mai 2025	14°C	7°C / 20°C	1.2mm
ven. 23 mai 2025	15°C	7°C / 20°C	0mm
sam. 24 mai 2025	15°C	8°C / 21°C	0mm
dim. 25 mai 2025	16°C	12°C / 19°C	2.3mm
lun. 26 mai 2025	15°C	12°C / 19°C	0mm
mar. 27 mai 2025	15°C	10°C / 20°C	0mm
mer. 28 mai 2025	17°C	12°C / 21°C	0mm
jeu. 29 mai 2025	20°C	13°C / 26°C	0mm

Laval (53)

Date	Min (°C)	Max (°C)	Precip (mm)
jeu. 22 mai 2025	15°C	8°C / 22°C	0mm
ven. 23 mai 2025	14°C	7°C / 20°C	0mm
sam. 24 mai 2025	15°C	7°C / 19°C	0mm
dim. 25 mai 2025	15°C	11°C / 18°C	1.4mm
lun. 26 mai 2025	14°C	10°C / 19°C	0mm
mar. 27 mai 2025	14°C	8°C / 19°C	0mm
mer. 28 mai 2025	16°C	11°C / 20°C	0mm
jeu. 29 mai 2025	18°C	13°C / 23°C	0mm

Le Mans (72)

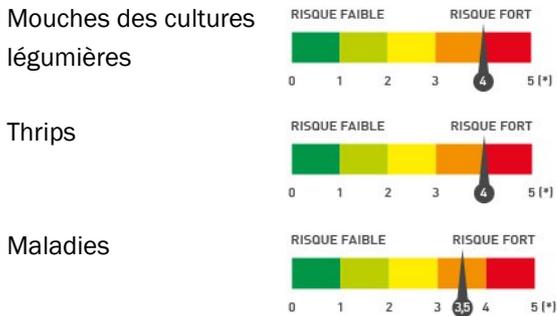
Date	Min (°C)	Max (°C)	Precip (mm)
jeu. 22 mai 2025	15°C	9°C / 21°C	0.6mm
ven. 23 mai 2025	14°C	8°C / 18°C	0mm
sam. 24 mai 2025	15°C	9°C / 19°C	0mm
dim. 25 mai 2025	16°C	13°C / 20°C	1.4mm
lun. 26 mai 2025	15°C	11°C / 19°C	0mm
mar. 27 mai 2025	14°C	9°C / 19°C	0mm
mer. 28 mai 2025	16°C	11°C / 20°C	0mm
jeu. 29 mai 2025	18°C	13°C / 24°C	0mm

La fin de la semaine sera ensoleillée, mais un temps humide est annoncé pour le dimanche : cela dit les pluies devraient être faibles. Les températures de nuit vont dépasser les 10°C à partir de la semaine prochaine, et un temps sec et chaud est prévu à partir de jeudi.

Les conditions sèches et ensoleillées sont favorables aux ravageurs. Le temps humide de fin de semaine ne devrait pas beaucoup les contrarier, mais cela pourrait par contre maintenir la pression maladies.

EVALUATION DES RISQUES

Alliacées (Poireaux, Oignons et Echalotes)



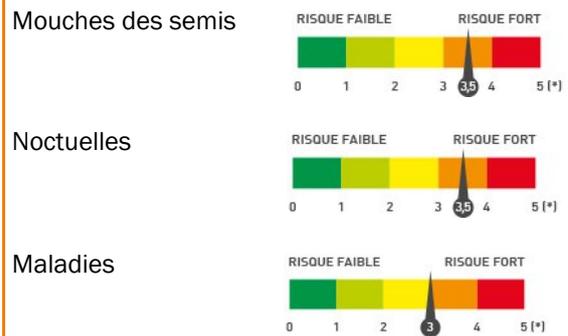
Fraisiers



Apiacées (Carottes, Panais et Céleris)



Salades (Laitues, Mâches, Jeunes Pousses)



Brassicacées (Radis, Choux et Navets)



Solanacées (Tomates, Aubergines et Poivrons)



REMARQUES

Dans ce bulletin vous trouverez les symboles suivants :



Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse <https://ecophytopic.fr/reglementation/protoger/liste-des-produits-de-biocontrole>



Ce symbole indique qu'il existe des résistances vis-à-vis d'au moins une famille de produits phytosanitaires pour ce ravageur. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site www.r4p-inra.fr

ALLIACEES



• Ravageurs

Observations en parcelles

Ravageurs	Localisation des parcelles	Cultures	Observations	Evolution des populations
Thrips	44, 49	Poireaux, Oignons	Piégeages sur poireaux dans le 44 : 18 à Divatte-sur-Loire, 21 à St-Julien-de-Concelles, 11 à Machecoul, 3 à La Planche, 21 à Chaumes-en-Retz, 5% des oignons à St-Barthélémy-d'Anjou (49) 50% des oignons à Saumur (49)	
Mouches mineuses du poireau	44	Poireaux	Piégeages : 13 à Divatte-sur-Loire, 6 à St-Julien-de-Concelles, 2 à La Planche, 1 à Chaumes-en-Retz	
Mouches des semis	44	Poireaux, Oignons	Piégeages sur poireaux : 3 à Divatte-sur-Loire, 5 à St-Julien-de-Concelles, 22 à Machecoul, 1 à La Planche, 13 à Chaumes-en-Retz, Dégâts sur oignons de printemps	
Pucerons	49	Oignons	30% des plants à Saumur (49)	

Analyse du risque

Cette semaine, les risques ravageurs augmentent encore, au vu des observations et des températures très favorables en ce moment.

Gestion du risque

Pour limiter les dégâts des mouches des cultures légumières, mettre en place des filets insect proof. Un bassinage peut permettre de limiter la pression thrips. Observez vos cultures et leur environnement pour identifier la présence d'auxiliaires pour lutter contre le puceron par exemple.

• Maladies

Observations en parcelles

Maladies	Localisation des parcelles	Cultures	Observations	Evolution de la pression
Rouille	44	Poireaux	Présence dans le 44	
Mildiou	44, 49	Echalotes, Oignons	Présence dans le 44 et le 49	
Alternaria	44	Poireaux	Présence dans le 44	
<i>Botrytis squamosa</i>	49	Oignons	Présence à Dénezé-sous-Doué (49)	

ALLIACEES (Suite)



Analyse du risque

Au vu des observations, le risque maladie augmente de manière générale. Surveillez les conditions climatiques, car le temps humide annoncé favorise leur développement.

Gestion du risque

La gestion des maladies sous abri passe par une bonne aération des abris pour limiter l'augmentation de l'hygro-métrie.



Dégâts de mildiou sur feuilles d'échalote, avec sporulations visibles à la surface des feuilles

—Crédit photo : Fleuron d'Anjou

APIACEES



• Ravageurs

Observations en parcelles

Ravageurs	Localisation des parcelles	Cultures	Observations	Evolution des populations
Pucerons	49, 85, 79	Carottes	Forte présence à Montaigu (85) Présence dans le 79 10% à St-Barthélémy-d'Anjou (49) 20% des plants à Loire-Authion (49)	
Mouches de la carotte	44	Carottes	Piégeages : 1 à Machecoul	
Mouches des semis	44	Carottes	Piégeages : 5 à Machecoul, 12 à Chaumes-en-Retz, 4 à Divatte-sur-Loire	
Mouches mineuses	49	Panais, Céleris raves	Présence sur céleris à Doué-en-Anjou (49) Forte pression sur panais à Longué (49) et dégâts par ailleurs dans le 49	
Corvidés	49	Céleris raves	Dégâts constatés à Doué-en-Anjou (49)	

APIACEES (Suite)



Analyse du risque

Au vu des observations et des conditions météo, les risques ravageurs augmentent. Le risque mouche de la carotte reste stable, mais on note qu'il faut rester vigilant ; le vol a commencé, et les conditions climatiques du moment leurs sont favorables.

Gestion du risque

Pour limiter les dégâts des mouches des cultures légumières, mettre en place des filets insect proof. Observez vos cultures et leur environnement pour identifier la présence d'auxiliaires pour lutter contre les pucerons.



Des **pucerons parasités** ont été observés dans les parcelles de carottes en semaine 21. De nombreuses espèces de parasitoïdes peuvent parasiter les pucerons.



Dégâts de mouche mineuse sur panais

—Crédit photo : CDDL

B RASSICACEES



• Ravageurs

Observations en parcelles

Ravageurs	Localisation des parcelles	Cultures	Observations	Evolution des populations
Altises	44, 49	Choux, Navets, Radis	Forte pression sur choux à Blaison-Gohier (49) 70% de dégâts sur navets, et présence sur 40% à St-Barthélémy-d'Anjou (49) Présence sur radis dans le 44 et dans le 49	
Pucerons	49, 79, 86	Choux	Augmentation de la pression à St-Martin-de-Sanzay (79), Blaison-Gohier (49) et Bounand (86)	
Mouches des semis	44	Radis	Forte présence dans le 44	
Pigeons	49	Choux	Dégâts dans le 49	
Gastéropodes	49	Choux	Dégâts à Dénezé-sous-Doué (49)	
Piérides du chou	49	Choux	Présence de chenilles sur choux à Dénezé-sous-Doué (49)	
Teignes	49	Choux	Présence de larve sur choux à Dénezé-sous-Doué (49)	
Tenthredès	44	Radis	Présence dans le 44	

Analyse du risque

Les risques ravageurs sur brassicacées augmentent globalement au vu des observations. Les conditions météo actuelles leur sont favorables.

Gestion du risque

Pour limiter les dégâts des mouches des cultures légumières et des altises, mettre en place des filets insect proof. Observez vos cultures et leur environnement pour identifier la présence d'auxiliaires pour lutter contre le puceron par exemple.

B

RASSICACEES (Suite)



• Maladies

Observations en parcelles

Maladies	Localisation des parcelles	Cultures	Observations	Evolution de la pression
Mildiou	44	Radis	Présence dans le 44	=
Cercosporiose	49	Choux	Suspicion à Denezé-sous-Doué (49)	↗

Analyse du risque

Au vu des observations, le risque maladies reste stable. Surveillez les conditions climatiques, car les conditions humides annoncées favorisent leur développement.

Gestion du risque

La gestion des maladies sous abri passe par une bonne aération des abris pour limiter l'augmentation de l'hygrométrie.

C

CUCURBITACEES



• Ravageurs

Observations en parcelles

Ravageurs	Localisation des parcelles	Cultures	Observations	Evolution des populations
Pucerons	49 ; 85 ; 72	Concombres, Courgettes, Melons	Sur concombres : 20% des plants à Saumur (49), 100% des plants à Loire-Authion (49) Sur courgettes : 5% des plantes à Saumur (49), 100% des plantes à Loire-Authion (49), pression en augmen- tation dans le 72 Sur melons : 15% des plants à Challans (85)	=
Thrips	49 ; 85 ; 72	Concombres, Melons	Sur concombres : 60% des plants à Saumur (49), pré- sence dans le 72, 10% de dégâts à Loire-Authion (49) Sur melons : 15% des plants à Challans (85)	↗
Aleurodes	49	Concombres	5% des plants à Loire-Authion (49)	↗

CUCURBITACEES (Suite)



Analyse du risque

Les risques thrips et aleurodes augmentent sous abri au vu des observations et des conditions météo qui leur sont favorables. Le risque pucerons est stable ; il semblerait que les premières populations ne se développent plus, mais un second vol est en cours (on nous signale la présence de nombreux pucerons ailés depuis la semaine 20), donc restez vigilants.

Gestion du risque

Observez vos cultures et leur environnement pour identifier la présence d'auxiliaires pour lutter contre les pucerons et thrips notamment. Un bassinage peut permettre de limiter les populations de thrips.

Méthodes alternatives



Des **pucerons parasités et divers auxiliaires** ont été observés dans les parcelles de concombres et courgettes en semaine 21. De nombreuses espèces de parasitoïdes peuvent parasiter les pucerons.



Forte pression de pucerons sur feuilles de concombres, avec présence de larves de scymnus

—Crédit photo : CAB Pays de la Loire



Les fleurs des courgettes et concombres sont ouvertes.

La réglementation sur l'utilisation des produits phytopharmaceutiques a été modifiée pour renforcer la **protection des abeilles et des insectes pollinisateurs** : l'arrêté ministériel du 20 novembre 2021 prévoit désormais une évaluation et une autorisation spécifiques pour l'utilisation de tous les produits phytopharmaceutiques en période de floraison. Il fixe en outre une **plage horaire pendant laquelle ces traitements peuvent être réalisés**. Ces prescriptions s'ajoutent à celles fixées dans les autorisations de mise sur le marché. Pour en savoir plus consultez :

- [L'arrêté abeilles](#) (général)

CUCURBITACEES (Suite)



• Maladies

Observations en parcelles

Maladies	Localisation des parcelles	Cultures	Observations	Evolution de la pression
Oïdium	49	Courgettes	5% des plants à Saumur (49), premiers dégâts détectés à Grez-Neuville (49)	

Analyse du risque

Au vu des observations, le risque concernant les maladies diminue. Surveillez les conditions climatiques, car l'humidité favorise leur développement. L'oïdium apprécie notamment les fortes amplitudes thermiques entre le jour et la nuit, comme en ce moment.

Gestion du risque

La gestion des maladies sous abri passe par une bonne aération des abris pour limiter l'augmentation de l'hygrométrie.

FRAISIERS



• Ravageurs

Observations en parcelles

Ravageurs	Localisation des parcelles	Cultures	Observations	Evolution des populations
Pucerons	49, 53	Fraisiers	50% des plants à Saumur (49) ; 10% à Loire-Authion (49); présence à Grez-en-Bouère (53)	
Acariens	49, 72	Fraisiers	100% des plants à Saumur (49) ; 5% à Loire-Authion (49) ; présence à Saint-Georges-sur-Loire (49)	
Tenthredes	49	Fraisiers	15% des plants avec dégâts à Loire-Authion (49)	
Aleurodes	49	Fraisiers	60% des plants à Loire-Authion (49)	
 <i>Drosophila suzukii</i>	49	Fraisiers	Présence dans les pièges du producteur à Loire-Authion (49)	
Thrips	49	Fraisiers	Présence à Saint-Georges-sur-Loire (49)	

FRAISIERS (Suite)



Analyse du risque

Au vu des observations, les risques tenthrèdes, aleurodes et thrips augmentent, et les autres restent stables. Les conditions météo actuelles favorisent leur développement. Il semblerait que les premières populations de pucerons ne se développent plus, mais un second vol est en cours (on nous signale la présence de pucerons ailés cette semaine), donc restez vigilants. Le vol de la drosophile semble avoir commencé ; pour le moment les piègeages se font rares, mais surveillez bien leur arrivée.

Gestion du risque

Observez vos cultures et leur environnement pour identifier la présence d'auxiliaires pour lutter contre les ravageurs.

Méthodes alternatives



Des **pucerons parasités** et des **coccinelles** ont été observés dans les parcelles de fraisiers en semaine 21. De nombreuses espèces de parasitoïdes peuvent parasiter les pucerons. Les coccinelles ont pour principale nourriture les pucerons mais ce sont également des prédateurs de nombreux ravageurs des cultures légumières à différents stades.



Les fleurs des fraisiers sont ouvertes.

La réglementation sur l'utilisation des produits phytopharmaceutiques a été modifiée pour renforcer la **protection des abeilles et des insectes pollinisateurs** : l'arrêté ministériel du 20 novembre 2021 prévoit désormais une évaluation et une autorisation spécifiques pour l'utilisation de tous les produits phytopharmaceutiques en période de floraison. Il fixe en outre une **plage horaire pendant laquelle ces traitements peuvent être réalisés**. Ces prescriptions s'ajoutent à celles fixées dans les autorisations de mise sur le marché. Pour en savoir plus consultez :

- [L'arrêté abeilles](#) (général)

SALADES



• Ravageurs

Observations en parcelles

Ravageurs	Localisation des parcelles	Cultures	Observations	Evolution des populations
 Pucerons	44	Jeunes pousses, Salades, Mâche	Présence sur jeunes pousses, mâches et salades dans le 44	
Mouches des semis	44	Jeunes Pousses, Mâches	Pression importante sur mâches et jeunes pousses d'épinards dans le 44	
Noctuelles	49 ; 79	Salades	Piégeages : <i>Autographa gamma</i> (noctuelles défoliatrices) : 1 à Saint Martin de Sanzay (79), 1 à Villebernier (49) Piégeages : <i>Agrotis segetum</i> (noctuelles terricoles) : 1 à Villebernier (49), 2 à Saint Martin de Sanzay (79)	

SALADES (Suite)



Ravageurs	Localisation des parcelles	Cultures	Observations	Evolution des populations
Altises	44	Jeunes pousses	Forte pression altises sur jeunes pousses de roquette	
Gastéropodes	49, 79	Salades	Présence détectée à Villebernier (49), Grézillé (49) et Saint-Martin-de-Sanzay (79)	
Thrips	49	Salades	Présence à Dénezé-sous-Doué (49)	
Lièvres	49	Salades	Dégâts constatés dans le 49	

Analyse du risque

Au vu des observations et des conditions météo, les risques ravageurs augmentent, hormis le risque noctuelles.

Gestion du risque

Pour limiter les dégâts des mouches des cultures légumières, mettre en place des filets insect proof. Observez vos cultures et leur environnement pour identifier la présence d'auxiliaires pour lutter contre les pucerons notamment. Le bassinage peut limiter la pression thrips, mais sera également favorable aux gastéropodes ; observez bien vos cultures pour voir quel ravageur est le plus présent et le plus problématique.

• Maladies

Observations en parcelles

Maladies	Localisation des parcelles	Cultures	Observations	Evolution de la pression
Mildiou	44	Jeunes pousses	Présence dans le 44	
Phoma	44	Mâches	Présence dans le 44	
Botrytis	44, 49	Salades	Présence dans le 44 et à Dénezé-sous-Doué (49)	
Sclérotinia	44	Salades	Présence dans le 44	
Rhizoctonia	49	Salades	Présence à Dénezé-sous-Doué (49)	

Analyse du risque

Au vu des observations, le risque de développement de maladies reste plutôt stable. Surveillez les conditions climatiques, car les conditions humides annoncées favorisent leur développement.

Gestion du risque

La gestion des maladies passe par une bonne aération des abris pour limiter l'augmentation de l'hygrométrie. L'allongement des rotations peut permettre de réduire le risque de développement du sclérotinia.

SOLANACEES



• Ravageurs

Observations en parcelles

Ravageurs	Localisation des parcelles	Cultures	Observations	Evolution des populations
Thrips	49	Aubergines	100% des plants à Saumur (49)	
<i>Nezara viridula</i>	72	Aubergines	Présence de nombreux adultes dans le 72	
Pucerons	49 ; 53 ; 72	Tomates, Aubergines, Poivrons	Sur aubergines : 100% des plants à Saumur (49) et Loire-Authion (49), présence à Dénezé-sous-Doué (49), fortes pressions dans le 72 et le 53 Sur poivrons : présence à Dénezé-sous-Doué (49), 80% à Saumur (85), 100% à Loire-Authion (49) Sur tomates : présence à Dénezé-sous-Doué (49) et dans le 72, 60% à Loire-Authion (49), 20% à St-Barthélémy-d'Anjou (49)	
Mineuses	49	Aubergines	Présence d'une galerie de mineuse à Saumur (49)	
Aleurodes	49	Aubergines, Tomates	5% des plants d'aubergines à Saumur (49) et 5% des plants de tomates à Loire-Authion (49)	

Analyse du risque

De manière générale, les risques ravageurs sur Solanacées augmentent, au vu des observations ; ils sont également favorisés par les conditions météo actuelles. Le risque pucerons est stable ; il semblerait que les premières populations ne se développent plus, mais un second vol est en cours (on nous signale la présence de nombreux pucerons ailés depuis la semaine 20), donc restez vigilants.

Gestion du risque

Observez vos cultures et leur environnement pour identifier la présence d'auxiliaires pour lutter contre les pucerons et thrips notamment. Un bassinage peut permettre de limiter les pressions thrips et aleurodes.



Présence de nombreuses punaises adultes sur feuille d'aubergines, dont *Nezara viridula*
—Crédit photo : EARL Ferme de la grande rivière

SOLANACEES (Suite)



Méthodes alternatives



Des **pucerons parasités et d'autres auxiliaires** ont été observés dans les parcelles de poivrons et aubergines en semaine 21. De nombreuses espèces de parasitoïdes peuvent parasiter les pucerons.

• Maladies

Observations en parcelles

Maladies	Localisation des parcelles	Cultures	Observations	Evolution de la pression
Mildiou	85, 49	Poivrons, tomates	Début de mildiou sur poivrons à Denezé-sous-Doué (49), quelques plants de tomates touchés à Sainte-Gemme-la-Plaine (49)	
Virose	49	Tomates	1 plant touché à Saumur (49)	

Analyse du risque

Le risque concernant les maladies des solanacées augmente au vu des observations. Surveillez les conditions climatiques, car l'humidité favorise leur développement.

Gestion du risque

La gestion des maladies passe par une bonne aération des abris pour limiter l'augmentation de l'hygrométrie.



Les fleurs des tomates, aubergines et poivrons sont ouvertes

La réglementation sur l'utilisation des produits phytopharmaceutiques a été modifiée pour renforcer la **protection des abeilles et des insectes pollinisateurs** : l'arrêté ministériel du 20 novembre 2021 prévoit désormais une évaluation et une autorisation spécifiques pour l'utilisation de tous les produits phytopharmaceutiques en période de floraison. Il fixe en outre une **plage horaire pendant laquelle ces traitements peuvent être réalisés**. Ces prescriptions s'ajoutent à celles fixées dans les autorisations de mise sur le marché. Pour en savoir plus consultez :

- [L'arrêté abeilles](#) (général)

NOTE NATIONALE BIODIVERSITE



Les curseurs de risque utilisés ont pour objectif de synthétiser l'ensemble des informations : observations, période de risque, données météo, modèles, ... sauf lorsque cela est précisé

1 = risque faible; 2 = risque assez faible; 3 = risque moyen; 4 = risque assez fort; 5 = risque fort

RÉSEAU DE SURVEILLANCE BIOLOGIQUE DU TERRITOIRE 2025
PAYS DE LA LOIRE



Rédacteur : Cécile SALPIN, Juliette LALLEMAND, Chloé PASQUIER -CAPDL-CDDL- cecile.salpin@pl.chambagri.fr; juliette.lallemand@pl.chambagri.fr, chloe.pasquier@pl.chambagri.fr

Directeur de publication : Denis Laizé - président du Comité régional de surveillance biologique du territoire.

Groupe technique restreint : CDDL - SRAL - GDM - CDDM - POLLENIZ.



Observateurs : CDDL - CDDM - Coopérative Rosée des champs - Fleuron d'Anjou - GAB44 - CAB - GDM - Coopérative Noirmoutier - CLAUSE - Terrena Semences - Vilmorin - CNPH La Ménitrie - CECOVAL - L'Aubépin - Maraichers.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La CDRPDL dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées sur leurs parcelles.

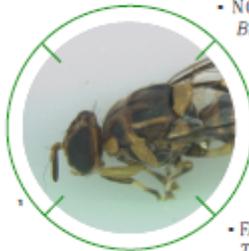
Action copilotée par les ministères chargés de l'agriculture, de l'environnement, de la santé et de la recherche avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Écophyto.



FICHE SORE : BACTROCERA DORSALIS

FICHE DE RECONNAISSANCE SORE*

*SURVEILLANCE OFFICIELLE DES ORGANISMES NUISIBLES RÉGLEMENTÉS OU ÉMERGENTS



- NOM SCIENTIFIQUE
BACTROCERA DORSALIS
- NOM VERNACULAIRE
MOUCHE ORIENTALE DES FRUITS
- CATÉGORIE TAXONOMIQUE
INSECTE
- ORDRE
DIPTERA
- FAMILLE
TEPHRITIDAE
- CODE OEPP
DACUDO

RÉGLEMENTATION ET DISTRIBUTION

STATUT RÉGLEMENTAIRE

ORGANISME DE QUARANTAINE PRIORITAIRE (OQP)

DISTRIBUTION DE L'ORGANISME NUISIBLE ■ Présent ■ Transitoire



① FILIÈRES ET PLANTES HÔTES

FILIÈRES ET SOUS-FILIÈRES CONCERNÉES	PLANTES HÔTES
ARBORICULTURE FRUITIÈRE - Agrumes - Figuiers - Fruits à noyau (dont amandier) - Fruits à pépins CULTURES LÉGUMIÈRES - Cucurbitacées - Solanacées	Hôtes majeurs: <i>Citrus paradisi</i> (Pamplemoussier), <i>Citrus reticulata</i> (Mandarinier), <i>Citrus sinensis</i> (Oranger), <i>Prunus persica</i> (Pêcher) Hôtes secondaires: <i>Capsicum annuum</i> (Piment, Poivron), <i>Cucumis maxima</i> (Potiron), <i>Cucumis pepo</i> (Courge), <i>Cucumis sativus</i> (Concombre), <i>Malus domestica</i> (Pommier), <i>Pyrus communis</i> (Poirier), <i>Solanum lycopersicum</i> (Tomate), <i>Solanum melongena</i> (Aubergine)
VOIES D'ENTRÉES	DÉGÂTS PROVOQUÉS
- Fruits (Échanges commerciaux de fruits et légumes en provenance des pays où <i>Bactrocera dorsalis</i> est présente - des interceptions dans des pièges ont notamment été signalées en Autriche et en France) - Propagation naturelle	- Pourriture des fruits et légumes suite à la présence de larves.

• PLANTES HÔTES

Les mouches du complexe *Bactrocera dorsalis* sont très polyphages. Si les interceptions à l'import concernent principalement les mangues, elles peuvent s'attaquer à de nombreux autres fruits tropicaux (papaye, goyave, banane...). Les espèces hôtes majeures ou mineures listées ci-dessus sont celles cultivées en France métropolitaine.

② MODE DE TRANSMISSION / DISSÉMINATION

Le risque le plus élevé d'introduction résulte de l'importation de végétaux infestés par *B. dorsalis* (présence d'œufs ou de larves) provenant de pays où cette mouche est présente. Pour la période 2013-2018, *B. dorsalis* a été interceptée plus de 200 fois en France, à l'import, sur des fruits et légumes, provenant de 17 pays (données Anses-LSV). La présence de *B. dorsalis* à la Réunion est un risque supplémentaire compte tenu des nombreux échanges avec ce département.

Il faut aussi tenir compte de l'évolution de la situation en Italie, qui pourrait être à l'origine de voies de contamination, en cas d'installation de la mouche orientale dans ce pays.

③ BIOLOGIE

Bactrocera dorsalis est originaire du sud-est asiatique. Elle s'est propagée en Afrique à partir des années 2000 (sous le nom de *Bactrocera invadens*). À l'île Maurice, après des foyers éradiqués en 1996, 2013 et 2015, elle a été estimée établie en 2016.

À la Réunion, les premières captures ont été faites en avril 2017 et l'ensemble de l'île est maintenant affecté. Aux États-Unis, en Californie, des interceptions et des captures sont régulièrement réalisées. En Italie, en septembre 2018, des adultes ont été capturés dans des pièges, dans des zones agricoles des provinces de Salerne et Naples. En France, *Bactrocera dorsalis* est régulièrement interceptée à l'import. En 2019, suite à la mise en place d'un plan de surveillance, des adultes ont été capturés dans des pièges en région parisienne et en Occitanie, à proximité de points d'entrée potentiels (aéroport, MIN).

Dans les conditions optimales de développement (conditions tropicales), le cycle de la mouche orientale des fruits peut être effectué en 25 jours. Pendant sa période de fécondité, la femelle peut pondre environ 700 œufs dans les fruits et légumes hôtes. Après 1 à 3 jours, les œufs vont éclore pour donner des larves (asticots) de couleur crème. Les trois stades larvaires se développent dans la chair du fruit en s'en nourrissant durant 1 à 2 semaines. Ensuite, les larves quittent le fruit pour s'enterrer dans le sol. Les pupes, en forme de tonnelet de couleur jaune à marron, se forment dans la partie superficielle du sol. Après 10 à 12 jours environ, les adultes émergent du sol.

Les ailes des deux sexes mesurent environ 6 à 7 mm dans la longueur et sont marquées d'une bande mince, brune le long de la nervure costale (haut de l'aile) et d'une bande brune diagonale de la base de l'aile au bord arrière. La tête présente des yeux irisés, comme c'est le cas pour *Ceratitis capitata*. Il y a deux taches rondes et noires, au niveau de la face, sous les antennes. Le thorax a une couleur de base sombre avec deux bandes jaunes rayées jaune vif sur le dessus. La coloration est très variable du brun clair au noir. On distingue également d'autres taches jaunes sur le côté du thorax. L'abdomen est jaunâtre/brunâtre et avec une marque noire en forme de « T » typique. Les adultes sont présents tout au long de l'année dans des habitats tropicaux où les plantes hôtes sont continuellement disponibles.

④ EXAMEN VISUEL

LIEUX À VISITER	OBJETS À INSPECTER
Le choix des parcelles à sélectionner pour la mise en place des pièges et les observations biologiques se fera selon les critères suivants: - Cibler des sites à proximité de ports, d'aéroports, d'aires d'autoroutes constituant des axes de circulation de fruits et légumes importants et des stations de fruits et légumes travaillant des denrées d'importation sensibles. - La pose des pièges devra être réalisée dans des parcelles et / ou environnements fruitiers ou légumiers.	Mise en place d'un réseau de piégeage. En complément du réseau de piégeage, il est important de pouvoir s'assurer que des fruits et légumes présentant des attaques de type « mouches des fruits » ne soient pas atteints par <i>Bactrocera dorsalis</i> . Ainsi, au stade de la maturation, dans les champs de production, si des dégâts inhabituels de type « mouches des fruits », avec présence de larves, sont observés, ces larves seront prélevées et envoyées au laboratoire de l'Anses pour

FICHE SORE : BACTROCERA DORSALIS

- En arboriculture, prioriser la pose des pièges et observations biologiques sur *Prunus persica* et *Citrus* spp. (*Malus domestica* et *Pyrus communis* en priorité 2) et, en cultures légumières, *Solanum lycopersicum*, *Capsicum* spp., *Solanum melongena* et *Cucurbita* spp.

- Si possible, choisir des parcelles soumises à une faible pression de traitement (lutte biologique ou intégrée).

- Privilégier des parcelles avec un environnement présentant des espèces et des variétés différentes afin d'avoir la présence de fruits mûrs sur une longue durée et donc d'assurer une attractivité maximale vis-à-vis de cette mouche.

- Préférer des parcelles avec un type d'irrigation favorisant un taux d'humidité élevé.

détermination au cas où il ne serait possible de les rattacher à *Ceratitis capitata*.

Par sa taille et sa coloration, l'adulte est assez facilement reconnaissable par rapport à d'autres mouches des fruits présentes en France ou en Europe. Le genre *Bactrocera* est seulement représenté en Europe par la mouche de l'olive, *Bactrocera oleae* (Omelin), mais celle-ci est plus petite (4-5 mm) et ne présente pas de bandes ou taches jaunes sur le thorax.

Grâce à leur ovipositeur très pointu, les femelles pondent leurs œufs sous la cuticule des fruits ou légumes. Le point de ponte peut être visible à la surface des végétaux. L'aspect est le même que pour les pontes de cératites.

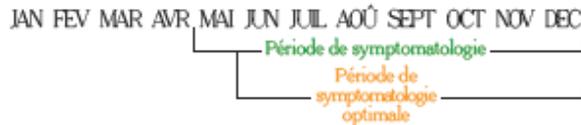
Les symptômes, notamment ceux correspondant aux piqûres de pontes, sont plus ou moins variables selon les fruits et légumes attaqués. Pour les agrumes, par exemple, on observe un halo jaune en début d'attaque. Les larves se développent dans les fruits, provoquant leur mûrissement précoce, leur pourriture et leur chute.

Les dégâts sont causés par les larves qui se développent en se nourrissant de la pulpe du fruit ou légume et secondairement par le développement de moisissures sur les parties atteintes.

Il est difficile de reconnaître des dégâts de *Bactrocera dorsalis*, notamment sur les espèces végétales étant attaquées par d'autres diptères, d'où l'intérêt de demander une confirmation par le laboratoire. Il est possible de mettre les larves en cages d'élevage et d'attendre l'apparition des adultes, cela peut faciliter l'identification. Cependant il est indispensable d'envoyer l'échantillon prélevé au laboratoire pour avoir une identification officielle tant que ce dernier n'a pas été détecté.



FICHE SORE : BACTROCERA DORSALIS



• • COMMENTAIRE / PÉRIODES DE SYMPTOMATOLOGIE

L'observation visuelle d'éventuels symptômes doit se faire à l'approche de la récolte des fruits et légumes (pour plus de précisions se reporter aux instructions-filières).

• • CONFUSION POSSIBLE

Bactrocera dorsalis peut être confondu avec *Bactrocera oleae* (photo 9) dans les zones de présence d'oliviers (*Olea europaea*) et avec *Ceratitis capitata*.



• • AUTRE ORGANISME OBSERVABLE

La surveillance de *Bactrocera dorsalis* peut être combinée avec d'autres organismes nuisibles: se reporter aux instructions-filières des filières arboriculture fruitière et cultures légumières.

6 BIBLIOGRAPHIE ET CONTRIBUTEURS

BIBLIOGRAPHIE

Instruction technique DGAL/SDQSPV-2019-272 du 08 avril 2019
ISPM 27 - Diagnostic protocols for regulated pests DP 29 *Bactrocera dorsalis* du 11 mars 2019

AUTRES RESSOURCES EXISTANTES

[datasheet DAQUDD.pdf](#)
[Fiche de reconnaissance: Bactrocera dorsalis Anses-LSV](#)

PHOTOGRAPHIE

1. Habitus femelle *Bactrocera dorsalis* © Anses-LSV 2. Comparaison *Ceratitis capitata* (à gauche) et *B. dorsalis* (à droite) © Anses-LSV 3. Aile *Bactrocera dorsalis* © Anses-LSV 4. Face *Bactrocera dorsalis* avec 2 taches noires © Anses-LSV 5. Abdomen mâle *Bactrocera dorsalis* avec marque noire en «T» © Anses-LSV 6. Larve stade 3 de Tephritidae (environ 9 mm) © Anses-LSV 7. Dégâts de Tephritidae sur pêche © Chambre d'agriculture d'Occitanie 8. Dégâts de Tephritidae sur agrume © AMAROC AGRO 9. Habitus *Bactrocera oleae*. *B. oleae* est plus petite (4 à 5 mm) que *B. dorsalis* (7 à 8 mm) © Anses-LSV 10. Piège McPHAIL © Biobest Group NV

CONTRIBUTEURS

Valérie Balmès (Anses-LSV), Sabine Meyruey (DGAL-SDQSPV), Bernard Rouille (DRAAF-SRAL PACA)

CETTE FICHE A ÉTÉ VALIDÉE PAR

Bertrand Bourguin (DGAL-DEVP) - 17/08/2020

PRODUCTION

Plateforme ESV
Version 1 du 10 septembre 2020



5 PRÉLÈVEMENTS

PRÉLÈVEMENT À RÉALISER
- Pour la récolte des larves, les produits végétaux devront être amenés dans un lieu permettant leur observation. Une observation rapide (couleur, forme, taille) devra permettre de ne retenir que celles ressemblant aux larves de Tephritidae telles que <i>Bactrocera dorsalis</i> , <i>Ceratitis capitata</i> ... Les larves vivantes seront plongées dans de l'eau bouillante (chauffée avec une bouilloire ou un micro-onde) juste le temps qu'elles s'immobilisent. - Les mouches récupérées dans les pièges seront triées pour ne retenir que celles ressemblant à <i>Bactrocera dorsalis</i>
MATRICE DE PRÉLÈVEMENT
- Larve ou nymphe
RÉALISATION DE PIÉGEAGE
Oui
TYPE DE PIÈGE
- Methyl-eugenol
PROCÉDURE D'ENVOI DU PRÉLÈVEMENT ET DU PIÉGEAGE
Les larves et adultes seront placés dans un tube contenant de l'alcool à 95°. Il faut prévoir un tube par piège et par relevé pour les adultes et un tube par lieu et plante hôte pour les larves. Les tubes seront identifiés et envoyés avec une fiche de demande d'analyse complétée (une fiche par tube) (voir modèle joint) en précisant « plan de surveillance national <i>Bactrocera dorsalis</i> ». Les récipients ou tubes contenant les spécimens doivent être de taille proportionnée à celle de l'échantillon, rigoureusement étanche et incassable. L'expédition doit se faire dans un emballage de plus grande taille que le récipient renfermant l'échantillon. Chaque tube ou boîte contenant les spécimens doit être soigneusement calé avec du coton, des « chips » de polystyrène ou toute autre matière amortissant les chocs. L'emballage extérieur doit être suffisamment rigide pour éviter l'écrasement de son contenu. (NB : l'utilisation d'enveloppe à bulles est déconseillée, car elle risque l'écrasement lors du transport postal). La demande d'analyse ne doit pas se trouver au contact direct de l'échantillon, mais à l'extérieur de son conditionnement (ex : enveloppe scotchée visiblement sur l'emballage de colis).
ADRESSE DU LABORATOIRE DE RÉFÉRENCE
ANSES - LSV - Unité d'Entomologie et Plantes invasives CBGP - 755 avenue du Campus Agropolis - CS 30016 34988 MONTFERRIER SUR LEZ CEDEX



DESCRIPTION DU PIÉGEAGE

Dans chaque site, un piège type McPhail, associé à un attractif (méthyl-eugénol) et un peu d'eau savonneuse, sera placé sur les arbres à environ 1,5 m au-dessus du niveau du sol. Seuls les mâles seront attirés par l'attractif (méthyl-eugénol).

Le réseau de surveillance doit être opérationnel pour le 1er juin. Les pièges seront relevés chaque semaine de début juin à fin octobre. Conserver les capsules de méthyl eugénol dans un frigidaire non alimentaire, mettre des gants lors de sa manipulation et gérer les capsules comme des déchets chimiques

COMMENTAIRE/PÉRIODE DE PIÉGEAGE

A adapter aux conditions climatiques des différentes régions et des périodes de productions des végétaux à risque (pour plus de précisions se reporter aux instructions-filières).

